

Paris, le 27 avril 2020

**COMMUNIQUE INFORMATION REGLEMENTEE**

**Communiqué précisant les modalités de mise à disposition du**

**DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019**

**de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel et de Crédit Mutuel Alliance Fédérale**

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel informe que ce document, est à la disposition du public sur le site de l'émetteur à l'adresse suivante :

<https://www.bfcm.creditmutuel.fr/fr/investisseurs/information-financiere-reglementee.html>

Ce Document d'enregistrement universel a été déposé le 27 avril 2020 auprès de l'AMF, est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129 sous dépôt n° D.20-0360

Les documents suivants sont intégrés dans le Document d'Enregistrement Universel :

- le rapport financier annuel 2019
- le rapport risques et adéquations des fonds propres – PILIER 3

Des exemplaires de ce document sont disponibles, sans frais auprès de l'émetteur :

<http://www.bfcm.creditmutuel.fr>

Contact: Sandrine Cao-Dac Viola  
Tél. : 01 40 16 28 13  
mailto : BFCM-WEB@bfcm.creditmutuel.fr